

TRANSCRIPTION  
Temps audio : 0:06:49  
La mémoire de Martha lui survit.pm4

[00:00:07] En septembre 2002, notre fille, Martha, est décédée. Elle est allée se coucher et le matin, quand son père est allé la réveiller, elle était morte.

[00:00:18] Martha était notre fille aînée. Elle était douée et avait beaucoup de talents. Elle était très intelligente et probablement la personne la plus passionnée et compatissante que j'ai jamais connue. Elle passait beaucoup de temps avec sa plus jeune sœur. Elles avaient neuf ans d'écart, donc elle tenait le rôle de maman rigolote. Elle avait été malade à plusieurs reprises pendant son adolescence et avait décidé qu'elle voulait aider les personnes malades. Elle suivait des études d'infirmière pour pouvoir réaliser ce rêve.

[00:00:52] Nous avons attendu de recevoir les rapports d'autopsie et de toxicologie; nous avons attendu de savoir ce qui était arrivé à notre fille. Les gens ne se couchent pas comme ça le soir pour ne pas se réveiller le lendemain. Nous avons reçu le rapport d'autopsie qui n'avait décelé aucun signe visible de décès. Nous avons reçu le rapport de toxicologie. Pas d'alcool, pas de drogues illégales. Ils ont donc conclu que sa mort était naturelle et ont clos le dossier. Pour notre famille, ce n'était pas suffisant. Nous avons dit : « Nous devons vraiment en savoir davantage. Nous voulons savoir ce qui s'est passé. »

[00:01:24] C'est à ce moment-là que nous avons contacté des personnalités politiques. Nous avons été couverts par les médias. Nous avons fait pression pour qu'une enquête soit menée afin d'établir ce qu'il s'était passé pour que cela ne se reproduise pas.

[00:01:42] Martha avait quelques problèmes de santé. Martha a fait tout ce qu'elle pouvait pour aller mieux et elle était dans le système de soins de santé pour aller mieux. Et une série d'erreurs se sont produites et ont fini par lui coûter la vie. Elle manquait de potassium et avait

[00:02:56] Elle avait également eu des accès d'accélération de la fréquence cardiaque dont elle avait parlé au médecin. Elle avait passé des électrocardiogrammes et on lui a dit que c'était juste dû à de l'anxiété. J'ai consulté ses factures et j'ai localisé tous les ECG que j'ai pu trouver et je les ai envoyés au bureau du coroner. Au bout du compte, ils ont examiné 17 de ses ECG, tous avec la même anomalie, et ils ont conclu qu'elle avait une malformation cardiaque congénitale. Le manuel de la Société canadienne de pédiatrie sur le lithium recommande de ne pas prescrire de lithium à une personne présentant une anomalie cardiaque, qu'il s'agit d'un médicament contre-indiqué, qu'il peut causer des arythmies, y compris des arythmies mortelles. Entre autres recommandations, le Comité d'examen des décès pédiatriques recommande de faire faire un examen cardiaque aux patients avant de leur prescrire des médicaments psychotropes.

[00:04:00] Nous avons découvert qu'elle avait consulté un cardiologue. Il lui avait prescrit d'autres examens l'année juste avant sa mort. Les résultats révélant l'anomalie lui étaient parvenus, mais il ne l'en a jamais informée. Il ne lui a jamais dit qu'elle avait une anomalie au cœur. Leur pratique consistait à prescrire des examens et à attendre la visite de retour du patient pour lire les résultats des examens. Comme Martha n'y est pas retournée, elle s'est dit « pas de nouvelle, bonne nouvelle ».

[00:04:33] Maintenant en Ontario, le bureau du coroner signale les effets indésirables aux médicaments à Santé Canada. Après la mort de Martha, cela faisait partie de ce que nous leur avons demandé de faire. Mais je pense qu'avant cela, pendant plus de 40 ans, Santé Canada demandait aux gens de signaler les effets indésirables des médicaments. Et le bureau du coroner, qui ne s'occupe que des décès, la pire réaction possible à un médicament, n'avait pas fait le signalement. C'est tout simplement inacceptable qu'une jeune femme comme Martha perde la vie et que d'autres personnes meurent encore et encore parce que nous ne signalons pas les défaillances, parce que nous n'identifions pas les causes de décès et parce que nous consacrons notre temps et nos ressources à essayer de dissimuler ce qu'il s'est passé au lieu d'essayer d'y remédier.

[00:05:16] Je pense, sans aucun t-0.001 T7 ( )t.5 o'e

[00:05:45] Ma fille n'a pas pu se marier, avoir des enfants ni avoir une famille comme tout le monde. Personne ne voulait qu'une jeune femme de 22 ans ne meure. Personne n'avait l'intention de faire de mal à qui que ce soit. Mais quand cela est arrivé, le système n'a pas fait